



www.amateurstheatrebours.com

21^{ème} Edition des Rencontres des Amateurs de Théâtre de Bourg-en-Bresse du jeudi 29 octobre au dimanche 1^{er} novembre 2020

PRESENTATION :

Le Collectif des Amateurs de Théâtre (CAT) de Bourg en Bresse organise la 21^{ème} édition des Rencontres des Amateurs de Théâtre. Ce Collectif est composé de neuf troupes d'amateurs de théâtre de Bourg-en-Bresse : le Dernier qui sort ferme la porte, Le Fruit du Chêne, Le Grenier de l'Histoire, Le Monde à l'envers, Le Plancher qui grince, Les Désordinares, Les Onomatopistes, Pièce à conviction et les Zan'TT.

Les Rencontres ont pour but

- de favoriser les échanges artistiques et amicaux entre troupes,
- de permettre aux spectateurs de découvrir la richesse de la création théâtrale proposée par les troupes locales et départementales, et aussi par des compagnies venant d'autres régions ou pays invitées pour leur qualité artistique,
- de soutenir et dynamiser la pratique théâtrale, en partenariat avec les structures professionnelles, dans un esprit d'échanges et de convivialité.

Les Compagnies peuvent présenter : une petite forme théâtralisée
(durée maxi 30 mn), ou un spectacle plus long.

Les candidatures sont recevables jusqu'au 19 juin 2020.

Les candidatures des troupes ayant présenté leur spectacle sur Bourg ou communes limitrophes, dans les 6 mois précédant le festival, ne pourront pas être retenues.

A. CONDITIONS D'INSCRIPTION :

1. Etre une compagnie de théâtre amateur constituée en association. La compagnie peut faire appel à des techniciens, metteurs en scène employés mais tous les comédiens sur scène doivent être amateurs.

Avoir l'autorisation de jouer la pièce (si droits d'auteur). Bien vérifier que l'autorisation est à jour pour la date des Rencontres. **LE PAIEMENT DES DROITS D'AUTEUR (SACD OU AUTRE) ET DE SACEM EST PRIS EN CHARGE PAR LE COLLECTIF DES RENCONTRES MAIS C'EST A LA TROUPE DE FAIRE LES DECLARATIONS.** (le Collectif vous donnera toutes les informations pour les déclarations EN SEPTEMBRE)

2. Le Collectif souhaite que dans la mesure du possible les troupes invitées restent au moins deux jours. Nous organisons des Rencontres pas un festival.
3. Dans l'esprit des Rencontres, nous demandons aux compagnies invitées de faire leur possible pour recevoir en retour, une compagnie burgienne du Collectif, pour une représentation de son spectacle. Priorité sera donnée aux Compagnies s'engageant fermement à le faire.
Infos sur les compagnies du Collectif www.amateurstheatrebours.com
4. La date limite d'inscription aux Rencontres de octobre-novembre 2020 est le **19 juin 2020**.
5. Une réponse sera donnée à chaque compagnie la dernière semaine de juillet.

B. CONDITIONS D'ACCUEIL DES TROUPES :

1. Défraiement déplacement :

Chaque troupe française invitée, dont le siège est situé à plus de 60 km de Bourg-en-Bresse aller-retour, pourra bénéficier d'une indemnité de déplacement aller-retour (0.30 €/km) pour 2 véhicules maximum (*sauf cas particulier à étudier*) + frais d'autoroute le cas échéant. (ViaMichelin) (1 véhicule pour 4 personnes).

Pour les Compagnies étrangères le défraiement sera étudié au cas par cas.

2. Restauration :

Pour les troupes françaises, les comédiens et les personnes de l'équipe (1 technicien et 1 metteur en scène...) bénéficieront d'une consommation au bar et des repas le jour de la représentation.

Pour les autres repas le prix est fixé à 8 euros par personne.

Pour les troupes étrangères la prise en charge sera étudiée au cas par cas.

3. Hébergement :

L'hébergement n'est pas pris en charge par les Rencontres **mais** les comédiens et les personnes de l'équipe (1 technicien, 1 metteur en scène...) pourront être hébergées avec plaisir chez l'habitant.

4. Spectacles des Rencontres :

Les comédiens et les personnes de l'équipe (1 technicien, 1 metteur en scène...) auront une invitation pour tous les spectacles des Rencontres.

5. Lieux de représentation :

La majorité des spectacles ont lieu au Théâtre Jean Vilar (jauge 140) de la ville de Bourg en Bresse entièrement équipé. Mise à disposition d'un technicien pour le montage. (*voir descriptif en dernière page du dossier*) Autre lieu possible : la salle Jean-Jacques Coltice du Théâtre Arthphonème (jauge 50) pour spectacle jeune public, certaines petites formes théâtralisées.

Aucun spectacle ne sera sélectionné sans être vu. (avant mi-juin 2020)

- en représentation, sur invitation d'au moins 2 personnes, (au nom du Collectif de Bourg – CAT))
- ou à défaut en répétition.

ou nous envoyer un DVD du spectacle dans son intégralité ou un lien vidéo.

Pour les compagnies dont la candidature sera retenue, nous enverrons courant septembre un document à remplir concernant les modalités pratiques (jour et heure d'arrivée, jour de départ, nombre de repas prévus, hébergement et détails pour faire la déclaration des droits d'auteurs...)

Pour toute question s'adresser à gepoizeau01@gmail.com / 06 99 72 84 23

Le dossier d'inscription doit comporter :

1. La fiche d'inscription (correctement remplie)(ci-dessous)
2. La copie de l'autorisation SACD ou autre ou Société des Auteurs du pays d'origine.
3. Le plan de feu et la fiche technique du spectacle.
4. Toute information que vous jugez pertinente pour la promotion de votre spectacle.
5. 4 photos couleur différentes de bonne qualité envoyées par mail. (format jpeg)

Puis ensuite, seulement en cas de confirmation de sélection définitive :

Une cinquantaine de flyers + 4 affiches.

DOSSIER A RENVOYER PAR MAIL (avant le 19 juin 2020) à cat.bourg01@gmail.com

Tout dossier incomplet ou mal complété ne sera pas retenu.

Contact du Collectif pour les inscriptions et envoi affiches et flyers :

Geneviève POIZEAU, 134 impasse des Platanes, 01250 MONTAGNAT
 06 99 72 84 23 - gepoizeau01@gmail.com

1. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
NOM DE LA TROUPE :
Adresse du siège de l'association :
Nom et prénom du responsable de la troupe :
Adresse :
Tél portable :
E-mail :
Nom et prénom de la personne à joindre pour les Rencontres (si différent du responsable)
Adresse :
Tél portable :
E-mail :
Site internet et/ou blog de la troupe :
Facebook de la troupe :
Responsabilité civile : compagnie et n° de police :
La troupe fait partie d'une fédération ? si oui laquelle ? N° de troupe si FNCTA
Comment avez-vous connu le festival ?
Souhaitez-vous un hébergement ?

2. RENSEIGNEMENTS SUR LE SPECTACLE PROPOSÉ
Titre :
Durée :
Auteur (s) :
Metteur(e) en scène :
Genre :
Public concerné : (<i>jeune public, tout public, à partir de...ans, adultes</i>) :
Résumé du spectacle (quelques lignes) :
Combien de fois, le spectacle a-t-il été joué ?
Combien de fois aura-t-il été joué en novembre 2020 ?
Le spectacle est-il soumis aux droits d'auteur ?
Si SACD, n° du dossier :
Si pas SACD indiquez quelle structure prend en charge les droits d'auteurs :
Le spectacle comprend-il des musiques soumises à la SACEM ?
Si oui, quelles musiques et minutage de ces musiques :
Lien vidéo du spectacle :

Dates et lieux de représentation du spectacle d'ici début juin

Souhaitez-vous jouer le : oui / non

- ☐ Vendredi 30 octobre
☐ Samedi 31 octobre
☐ Dimanche 1^{er} novembre

Nous essaierons de tenir compte au maximum de vos souhaits.

Composition de la troupe pour le spectacle proposé

Nom	Prénom	ROLE DANS LE SPECTACLE comédiens, metteur en scène, technicien

3 FICHE DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Descriptif rapide du décor :

Si vous avez un besoin spécifique de matériel (non transportable) merci de donner un maximum de détail.

Espace scénique nécessaire pour de bonnes conditions de jeu :

Profondeur :

Hauteur :

Ouverture :

Temps de montage (réglage son / lumière inclus) :

Temps de démontage :

ATTENTION Le démontage doit se faire tout de suite après la représentation et le temps d'installation est conditionné par les dates et heures des autres représentations sur le même site.

Matériel son nécessaire :

La compagnie déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription, de prise en charge et d'échange.

Le _____ à _____

Nom et prénom du responsable

Cordialement. Le Collectif

Salle Jean Vilar Théâtre de Bourg en Bresse

- FICHE TECHNIQUE -**1 - LA SALLE**

- Jauge : 140 places
- Régie en fond de salle, ouverte
- Electricité 32 A

2 - LA SCENE**• Dimensions du plateau**

Ouverture au cadre de scène 8.00 m

Ouverture mur à mur 10.00 m

Profondeur 7.00 m

Hauteur plafond 3.60 m

Hauteur sous perches 3.30 m

• Dégagements

jardin: 1.50 m

Cour : 0.50 m

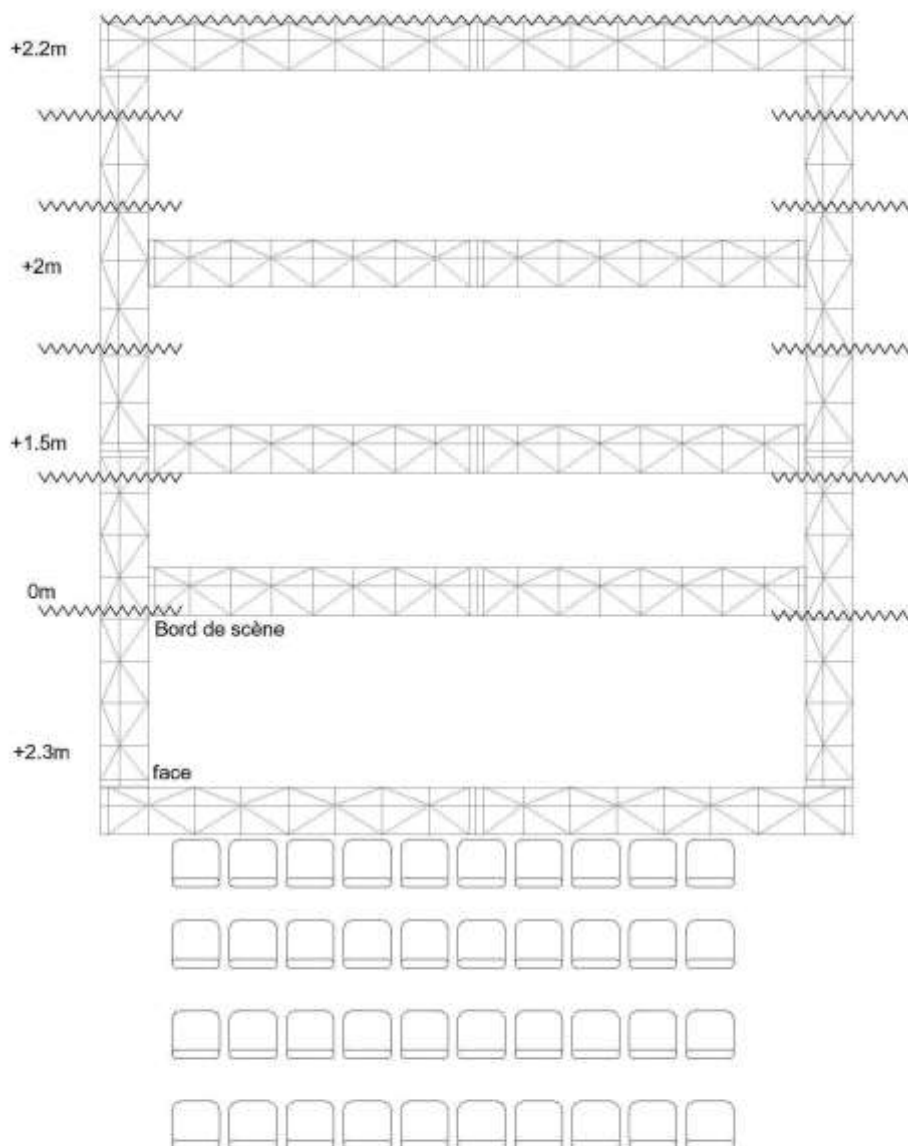
- **Grill** Pont structure de 300

- **Rideaux** voir plan ou à l'allemande

• Le plateau

plancher en bois

tapis de danse noir



J.Vilar, Bourg en Bresse		
	7,9m x 5,7m	Echelle : 100"
Date plan: 05.11.07	MF - salle jean vilar Bourg VSD	A4 + 1 page